

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Réponses

Durée de l'examen

40 minutes

Nombre de pages de l'épreuve
(y compris la page de garde)

15

Annexe(s)

Calendrier

Maximum de points possibles

40

Points obtenus

Note

Indications

- Veuillez inscrire sur chaque page de l'épreuve (y compris sur les éventuelles pages supplémentaires) votre numéro de candidat(e).
- Veuillez vérifier que cette épreuve soit complète lors de sa remise.
- Veuillez utiliser pour votre réponse exclusivement le recto des feuilles de l'épreuve.
- Si nécessaire, veuillez utiliser des pages supplémentaires pour la rédaction de vos réponses. Seules les feuilles officielles sont admises. Elles vous sont remises par le surveillant. En cas de besoin, veuillez le signaler durant les épreuves par un signe de la main.
- La citation uniquement d'un article de loi ou d'ordonnance n'est pas une réponse suffisante (à moins que ceci vous soit expressément demandé).
- Les tâches peuvent être résolues dans un ordre à votre convenance. Le nombre maximum des points est inscrit pour chaque tâche. Des points sont aussi attribués pour des solutions partielles.
- Veuillez utiliser un stylo à bille «indélébile» ne devant pas s'effacer, ou un feutre. La couleur rouge et le crayon à papier sont exclus.

Le collège d'experts

Date

Signatures

Expert (e) 1

Expert (e) 2

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 1 : Formation de la volonté politique générale (3 points)

Donnée

Lors de l'établissement de lois fédérales, la volonté générale est prise en compte tout comme l'avis des cantons.

Tâche 1.1 (1 point)

Quelle est la désignation exacte de la phase dans laquelle les cantons peuvent se prononcer sur un projet de loi ?

1.1 Procédure de consultation (1)

Tâche 1.2 (2 points)

Enumérez deux autres parties pouvant également se prononcer lors de cette phase de la procédure d'établissement d'un projet de loi.

1.2 Partis politiques (1); syndicats (1)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 2 : Signification du message (4 points)

Donnée

Dans le cadre de la procédure législative au niveau fédéral apparaît constamment l'expression : *vu le message du [...] du [date]...*

Tâche 2.1 (1 point)

Qui est l'expéditeur du message ?

2.1 Conseil fédéral (1)

Tâche 2.2 (1 point)

Qui est le destinataire du message ?

2.2 Parlement, ou Conseil national et Conseil des Etats (1)

Tâche 2.3 (2 point)

Quels deux éléments contient régulièrement le message ?

2.3 Projet de loi (1) et l'explication correspondante (1)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 3 : Droits politiques (5 points)**Donnée**

Dans le cadre de la démocratie directe, différents droits populaires appartiennent aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux cantons.

Tâche

Nommez les conditions pour une réalisation avec succès des droits populaires suivants.

	Initiative populaire	Référendum facultatif	Référendum obligatoire
Nombre de signatures indispensable			
Délai de récolte			
Concerne généralement (cocher ce qui convient)	<input type="checkbox"/> Constitution fédérale <input type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance	<input type="checkbox"/> Constitution fédérale <input type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance	<input type="checkbox"/> Constitution fédérale <input type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance

Propositions de solution

	Initiative populaire	Référendum facultatif	Référendum obligatoire
Nombre de signatures indispensable	100'000 (1/2)	50'000 (1/2) resp. 8 cantons (1/2)	0 (1/2)
Délai de récolte	18 mois (1/2)	100 jours (1/2)	0 (1/2)
Concerne généralement (cocher ce qui convient)	<input checked="" type="checkbox"/> Constitution fédérale <input type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance	<input type="checkbox"/> Constitution fédérale <input checked="" type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance	<input checked="" type="checkbox"/> Constitution fédérale <input type="checkbox"/> Loi <input type="checkbox"/> Ordonnance

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 4 : Observation du délai (6 points)

Donnée

L'observation des délais dans des procédures d'opposition ou de recours est soumise à des règles de forme strictes.

Tâche

Déterminez dans les cas suivants, et à l'aide du calendrier ci-joint, le dernier jour du délai (date exacte : jj.mm.aaaa). Ne pas prendre en compte les jours fériés cantonaux.

Tâche 4.1 (2 points)

La décision de la caisse chômage a été envoyée en recommandé le vendredi 16 mars 2018 et a été réceptionnée par la personne assurée le samedi 17 mars 2018.

4.1 1er mai 2018

Tâche 4.2 (2 points)

La décision d'opposition de l'assurance accident est envoyée par recommandé le 23 mai 2018. Le 24 mai 2018, une tentative de distribution dudit courrier est faite et une invitation à retirer un envoi est déposée dans la boîte aux lettres. La décision d'opposition ne sera pas retirée dans le délai imparti pour causes de vacances.

4.2 1er juillet 2018

Tâche 4.3 (2 points)

Le jugement de première instance de la cour des assurances sociales daté du 10 août 2018 est envoyé le 29 août 2018 et est distribué le 31 août 2018.

4.3 1er octobre 2018

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 5 : Condition de forme d'une décision (3 points)

Donnée

L'assurance sociale concernée statue par voie de décision sur les droits et les obligations sur le cas concret.

Tâche 5 (3 points)

Nommez trois éléments devant impérativement être contenus dans une décision.

Propositions de solution

- Désignation comme étant une décision
- Indication de la voie de recours
- Justification de la décision
- Signature (aussi correct, bien que...)

N'est pas admis par exemple la date.

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 6 : Distinction selon domaine légal (1 point)

Donnée

La législation couvre divers domaines juridiques.

Tâche

Etudiez le cas suivant et trouvez la distinction correcte :

Le matin, Mike Zeiter s'achète un ensemble de canapé. L'après-midi, il trouve dans sa boîte aux lettres une décision de l'AVS relative aux cotisations ; Selon cette décision, il doit payer un montant de CHF 4'350.00.

Question

Quels sont les différenciations que vous pouvez relever sur le plan juridique ?

Proposition de solution

Achat = Droit privé ou droit dispositif (1/2)

Décision de cotisation = Droit public ou droit impératif (1/2)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 7 : Principes du droit administratif (2 points)

Donnée

Dans le cadre de leur activité, les instituts d'assurances sociales ont divers principes à respecter.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Heidi Zwicky a reçu une décision de refus de l'office AI. Dans son opposition, elle met en avant de nombreux arguments contre la décision prévue. Dans sa décision, l'office AI ne s'est prononcé sur aucune de ces objections.

Tâche 7.1 (1 point)

Quel est le principe que l'office AI a enfreint ?

7.1 **Droit d'être entendu (1)**

Tâche 7.2 (1 point)

Quelle est la conséquence de cette omission ?

7.2 **Annulation de la décision (1)**

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 8 : Principes du droit administratif (1 point)

Donnée

Dans le cadre de leur activité, les institutions d'assurances sociales doivent respecter divers principes.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

A 4h du matin, Roman Zürcher, employé des prestations complémentaires (PC), sonne à la porte de l'appartement d'Eduard Zurkirchen, lequel est bénéficiaire de PC. Le but de cette visite est de vérifier qui vit effectivement dans ce logement.

Tâche 8.1 (1 point)

Quel est le principe touché ?

8 Proportionnalité / principe de proportionnalité (1)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 9 : Principes de droit administratif (2 points)

Donnée

Dans le cadre de leur activité, les institutions d'assurances sociales doivent respecter divers principes.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Josef Zemp est bénéficiaire de prestations complémentaires (PC). Il a adressé une opposition à l'office des PC. Bien que tous les faits soient connus et malgré un rappel à l'office des PC, il attend la décision depuis plus d'un an.

Tâche 9.1 (1 point)

Que peut entreprendre Monsieur Zemp contre ce déni de justice ?

9.1 **Recours au tribunal cantonal des assurances (1)**

Tâche 9.2 (1 point)

Sur quelle(s) base(s) légale(s) (avec loi, article et alinéa) ?

9.2 **LPGA art. 56 al. 2 (1)**

Indication pour la correction : 1 point par réponse correcte. Seulement si la réponse à 9.2 l'article et l'alinéa sont justes, 1 point. Pas de demi-point !

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 10 : Principes du droit administratif (2 points)

Donnée

Dans le cadre de leur activité, les institutions d'assurances sociales doivent respecter divers principes.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Edith Zingg ne comprend plus le monde dans lequel elle vit, car l'AI ne se montre plus conciliante à son égard. L'office AI lui a refusé le paiement de frais se montant à CHF 800.00 pour un moyen auxiliaire qui lui était utile et nécessaire, car il estime qu'il n'existe aucune base légale pour la prise en charge de ces derniers.

Tâche 10.1 (1 point)

La collaboratrice responsable ne peut pas simplement accepter de verser gracieusement ce montant à Madame Zingg. Quel serait le principe violé ?

10.1 Exigence légale ou l'AI n'a le droit de fournir uniquement les prestations qui sont prévues dans la loi ou dans les règlements d'exécution sinon elle enfreindrait alors le principe de légalité. (1)

Tâche 10.2 (1 point)

Indiquez la/les base/s légale/s correspondantes, avec loi, article et alinéa.

10.2 Cst. art. 5 al. 1 (1)

Indication pour la correction : 1 point par réponse correcte. Seulement si la réponse à 10.2 l'article et l'alinéa sont justes, 1 point. Pas de demi-point !

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 11 : Les principes constitutionnels du droit social (3 points)

Donnée

La Constitution suisse contient également divers dispositions concernant la sécurité sociale.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Richard Zweifel cherche, sans succès, un logement bon marché dans la ville de Bâle. Il dépose plainte contre la ville. Se basant sur l'art. 41 de la Constitution suisse, il invoque le droit à un logement approprié à des conditions supportables.

Tâche 11.1 (1 point)

Comment évaluez-vous ses chances de succès ?

11.1 Chances : Aucune (1)

Tâche 11.2 (2 points)

Justifiez votre réponse.

11.2 Cst. art. 41 ne règle que les buts sociaux (1) ou : il ne présente que l'objectif fixé (1).

Ces buts sociaux ne représentent pas de droits individuels qui peuvent être invoqués par un individu. (1)

ou

Aucun droit direct à des prestations étatiques ne peut en être déduit. (1)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 12 : Effet suspensif (2 points)

Donnée

L'effet suspensif a une importance particulière dans la procédure administrative.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Ruth Lutz est employée auprès des prestations complémentaires. Elle refuse une demande de prestations complémentaires et retire l'effet suspensif de la décision.

Tâche 12.1 (1 point)

La décision de Ruth Lutz ayant trait à l'effet suspensif est-elle correcte ?

Oui

Non

Tâche 12.2 (1 point)

Justifiez votre réponse

12.2 Le retrait de l'effet suspensif ne fait sens que lors de cessation ou de diminution de prestations (1).

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 13 : Eléments principaux des traités internationaux (2 points)

Donnée

Selon l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union Européenne, différentes règles de coordination sont applicables pour la fixation des prestations.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Après deux ans d'activité professionnelle dans l'UE, une assurée de 23 ans ressortissante de l'UE, entre en Suisse. Après environ 1 an et demi d'activité professionnelle en Suisse, elle subit un grave accident de la route. Elle restera incapable de travailler pour le reste de sa vie. Pour le calcul et la fixation de cette rente AI, il faut prendre en considération des règles de coordination internationales.

Quelle règle de coordination doit être prise en considération...

Tâche 13.1 (1 point)

... concernant la question, s'il peut y avoir une prétention à une rente AI suisse.

13.1 Principe de totalisation (1)

Tâche 13.2 (1 point)

... concernant la question, comment seront prises en compte la durée d'assurance et les périodes de cotisation.

13.2 Prise en compte pro rata (1)

Branche examinée 9 : Droit

Numéro de candidat(e)

Tâche 14 : Entrée en force d'une décision (4 points)

Donnée

Les décisions entrent en force une fois le délai de recours écoulé. Dans des cas particuliers, une décision peut tout-de-même être contestée après ce délai.

Tâche

En vous basant sur le cas ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

Rolf Steinmann a reçu, de la part de la caisse de compensation, une décision relative aux cotisations. Il lui incombe de payer un montant AVS/AI/APG de CHF 15'000.00. En tant qu'homme d'affaires très occupé, il a omis de contrôler la décision. Après l'expiration du délai de recours, il constate que la caisse de compensation a manifestement fait une erreur de calcul et ainsi mal fixé la cotisation. La différence se monte à plus de CHF 5'000.00 en sa faveur. Il s'adresse à la caisse de compensation et la sollicite pour corriger la décision.

Tâche 14.1 (1 point)

La caisse de compensation est-elle obligée d'entrer en matière concernant cette demande, bien que la décision soit entrée en force ?

Oui Non

Tâche 14.2 (1 point)

Justifiez votre réponse

14.2 La caisse de compensation peut, mais ne doit pas, revenir sur la décision. (1)

Tâche 14.3 (1 point)

Indiquez la/les base/s légale/s correspondantes, avec loi, article et alinéa.

14.3 LPGA art. 53 al. 2 (1)

Tâche 14.4 (1 point)

Comment s'appelle le terme technique pour cette procédure ?

14.4 Reconsidération

Indication pour la correction : 1 point par réponse correcte. A la question 1.3, 1 point uniquement si l'article et l'alinéa sont correctes ; Pas de demi-point !